

mémentos

APPRENDRE

UTILE

2022/23

Pauline Türk

Principes fondamentaux de droit constitutionnel

15^e

Cours intégral
et synthétique



Tableaux
et schémas

 *Gualino*

un savoir-faire de
Lextenso

Pauline Türk

est Professeure de droit public à l'Université de Nice - Côte d'Azur, Faculté de droit et science politique de Nice.

Elle enseigne le droit constitutionnel depuis 20 ans (Université de Lille, Université de Nice, Science Po Paris, campus de Menton, Université Aix-Marseille, Institut catholique de Paris).

Livres publiés par l'auteur

- *Mémentos Principes fondamentaux de droit constitutionnel*, Gualino-Lextenso, 15^e éd., 2022-2023.
- *Mémentos Les Institutions de la V^e République*, Gualino-Lextenso, 15^e éd., 2022-2023.
- *Exos LMD Principes fondamentaux de droit constitutionnel* (en coll. avec I. Thumerel et G. Toulemonde), Gualino-Lextenso, 4^e éd., 2016-2017.
- *Exos LMD Les Institutions de la V^e République* (en coll. avec I. Thumerel et G. Toulemonde), Gualino-Lextenso, 4^e éd., 2016-2017.
- *Méthodes de travail pour réussir en Droit constitutionnel* (en coll. avec I. Thumerel et G. Toulemonde), Gualino-Lextenso, 2^e éd., 2014.
- *Les commissions parlementaires permanentes et le renouveau du Parlement sous la V^e République*, Dalloz, 2005, coll. Thèmes et commentaires – Bibliothèque Parlementaire et Constitutionnelle, Prix de thèse du Sénat 2004.
- *Exercices pratiques de contentieux administratif*, PUF, 2^e éd., 2008, coll. Thémis, réalisés en collaboration avec le Président Daël, Conseiller d'État, et Mme Saison, Maître de conférences à l'Université Lille 2.
- *Le contrôle parlementaire en France*, LGDJ, coll. Systèmes, 2011.
- *Les standards constitutionnels mondiaux* (en coll. avec M. Disant et G. Lewkowicz), Bruylant, 2017.
- *La souveraineté numérique. Le concept, les enjeux* (dir.), 2018, Mare&Marin, 260 p.
- *Le cumul des mandats. Débats, réformes et pratiques* (dir. avec C. Pina et K. Deharbe), Mare&Martin, 2020.
- *Pour un droit constitutionnel des collectivités territoriales* (dir.), L'Harmattan, 2020.

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous gualino@lextenso.fr



© 2022, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
EAN 9782297175777
ISSN 2680-073X

mémentos

APPRENDRE

UTILE

2022/23

Pauline Türk

Principes fondamentaux de droit constitutionnel

15^e

Cours intégral
et synthétique



Tableaux
et schémas

mémentos

APPRENDRE

UTILE

- C'est un cours complet et synthétique avec des aides pédagogiques différenciées.
- Il correspond à un enseignement dispensé en Licence et Master.
- Il est entièrement rédigé de manière structurée, claire et accessible.
- Il est à jour de l'actualité la plus récente.

Chez le même éditeur

- | | |
|-----------------------------------|-------------------|
| ▪ Amphi LMD | ▪ Master |
| ▪ Mémentos | ▪ En Poche |
| ▪ Exos LMD | ▪ Droit Expert |
| ▪ Méthodo LMD | ▪ Droit en poche |
| ▪ Carrés Rouge | ▪ Petit Lexique |
| ▪ Annales corrigées et commentées | ▪ Hors collection |

Présentation

Cet ouvrage a pour objectif de présenter les notions essentielles et les principes fondamentaux du droit constitutionnel correspondant au programme du *premier semestre du cours de droit constitutionnel de première année de Licence*.

Seront donc développés successivement :

– ***les fondements du droit constitutionnel***, c'est-à-dire les notions classiques d'État, de souveraineté, de Constitution, ainsi que celle de justice constitutionnelle, fondement du constitutionnalisme moderne. La Loi, le Règlement, mais aussi les normes de droit international et européen sont étudiés, leur rapport à la Constitution étant au cœur de la problématique de la hiérarchie des normes et de l'articulation des ordres juridiques. Dans une approche renouvelée de ces fondements, la question de l'émergence d'un « constitutionnalisme européen » voire d'un « constitutionnalisme global » est également abordée (Partie 1) ;

– ***les modes d'organisation du pouvoir***, c'est-à-dire les différentes modalités de gouvernement et de participation du peuple à l'exercice du pouvoir. Sont notamment étudiés : les différentes formes de gouvernement de l'État, monarchique ou républicaine, démocratique ou autoritaire ; les moyens d'intervention populaire directe ainsi que les règles de vote et d'élection des représentants en démocratie ; la typologie classique des régimes politiques et les caractéristiques des régimes dits présidentiels et parlementaires, en lien avec le principe de séparation des pouvoirs (Partie 2) ;

– ***certaines modèles constitutionnels étrangers***, dont l'étude permet d'illustrer les notions théoriques précédemment évoquées. En particulier, le régime des États-Unis renseigne sur le fonctionnement du fédéralisme et sur les conditions d'une expérimentation satisfaisante du régime présidentiel. L'exemple des régimes britannique et allemand permet, quant à lui, de

démontrer que les principes du régime parlementaire peuvent être adaptés en fonction des caractéristiques historiques, politiques et sociales d'un État (Partie 3) ;

– *les expériences constitutionnelles françaises*, dont la multiplicité témoigne d'une quête incessante et parfois contrariée d'un régime politique stable et respectueux des libertés. À partir de 1789, la succession des Constitutions révèle un retour cyclique des différents modes de gouvernement, processus ayant abouti, finalement, à l'installation du régime parlementaire sous les III^e et IV^e Républiques (Partie 4).

Tout au long de l'ouvrage, la démarche pédagogique est fondée sur le recours aux *tableaux, schémas, graphiques, encarts, mots-clefs et autres techniques visuelles généralement peu usitées en droit constitutionnel*. Elle a pour objectif de faciliter la lecture et la compréhension du lecteur, tout en permettant de conserver les connaissances fondamentales jugées nécessaires à la réussite des examens du premier semestre et à l'étude, au second semestre, des institutions de la V^e République française.

Une *carte mentale* et une *bibliographie thématique* sont proposées pour chaque chapitre.

Pour mettre en pratique ses connaissances, se familiariser à la méthodologie des *différents exercices juridiques* proposés en droit constitutionnel, et s'entraîner aux épreuves, examens et concours, on pourra se reporter aux ouvrages *Méthodes de travail pour réussir en droit constitutionnel*, et à *EXOS LMD : Principes fondamentaux de droit constitutionnel*¹.

Pour approfondir et actualiser les connaissances, la consultation des *principales revues de droit constitutionnel*, recensées ci-après, est conseillée :

- *Revue française de droit constitutionnel* (RFD const.) ;
- *Revue de droit public* (RDP) ;
- *Pouvoirs* (revue française d'études constitutionnelles et politiques, éditions du Seuil) ;
- *Constitutions* (revue de droit constitutionnel appliqué), Dalloz ;
- *Politeia* (Revue juridique de droit constitutionnel comparé, sous le patronage de l'Académie Internationale de Droit Constitutionnel) ;
- *Juspoliticum* (Revue internationale de droit politique) ;
- *Revue française de science politique* (RFSP) ;
- *Revue politique et parlementaire* (RPP).

1. Türk P., Thumerel I. et Toulemonde G., *Exos LMD : Principes fondamentaux de droit constitutionnel*, 2016, Gualino-Lextenso.

Enfin, la *consultation de divers sites internet* peut être encouragée :

- sites officiels des institutions et des cours constitutionnelles (assemblee-nationale.fr, senat.fr, conseil-constitutionnel.fr, premier-ministre.gouv.fr) ;
- sites juridiques de référence tels legifrance.gouv.fr (portail d'accès à l'ensemble des textes juridiques), vie.publique.fr (informations générales sur les institutions et leur actualité) ou interieur.gouv.fr (scrutins, résultats des élections) ;
- sites des associations spécialisées (Association française de droit constitutionnel : droitconstitutionnel.org, Académie internationale de droit constitutionnel : aidc.org.tn, Association des cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français : accpuf.org) ;
- sites proposant le texte des constitutions du monde et fournissant des outils précieux de comparaison (Constitute : constituteproject.org) ;
- blogs de constitutionnalistes reconnus.

Plan de cours

Présentation

5

PARTIE 1 **Les fondements du droit constitutionnel**

Chapitre 1 Le cadre du pouvoir politique : l'État 21

1 Les origines de l'État	22
A - <i>L'approche philosophique</i>	22
1) L'État, produit d'un acte de volonté : le Pacte social	22
2) L'État, conséquence du développement de la société : la théorie de l'évolution naturelle	24
B - <i>L'approche historique</i>	24
2 Les composantes de l'État	25
A - <i>L'élément géographique : le territoire</i>	26
B - <i>L'élément social : la population</i>	26
C - <i>L'élément politique : la puissance publique</i>	27
3 Les formes de l'État	28
A - <i>L'État unitaire</i>	28
1) L'État centralisé, l'État décentralisé	28
2) L'État concentré, l'État déconcentré	30
3) La combinaison de la déconcentration et de la décentralisation	30
4) Ultradécentralisation et régionalisme	31
B - <i>L'État fédéral</i>	33
1) La définition de l'État fédéral	33

2) La formation de l'État fédéral	34
a) Les modalités de la création de l'État fédéral	34
b) Les causes de la création de l'État fédéral	35
3) L'organisation de l'État fédéral	36
a) Les principes essentiels du fédéralisme	36
b) La répartition des compétences dans l'État fédéral	38
4 L'Union européenne, un État fédéral en devenir ?	40
5 Le droit constitutionnel au-delà du cadre étatique	41
A - Le développement du droit constitutionnel européen	42
B - Internationalisation et globalisation du droit constitutionnel	45

Chapitre 2 La source du pouvoir étatique : la Souveraineté 51

1 Le concept de souveraineté	52
A - La souveraineté sur le plan interne : l'État et son territoire	52
B - La souveraineté sur le plan externe : l'État sur la scène internationale	53
2 Les théories de la souveraineté issues de la Révolution française	54
A - La remise en cause de la souveraineté royale	55
B - La souveraineté populaire	56
1) Le peuple, source du pouvoir	56
2) Les organes chargés de l'exercice du pouvoir	57
3) Les caractéristiques du régime politique	57
a) La nature du régime	57
b) La théorie de l'électorat-droit	58
C - La théorie de la souveraineté nationale	58
1) La nation, source du pouvoir	59
2) Les organes chargés de l'exercice du pouvoir	59
3) Les caractéristiques du régime politique	60
a) La nature du régime	60
b) La théorie de l'électorat-fonction	61
3 La mise en pratique de ces théories et leurs conséquences sur le pouvoir de suffrage en France	62
A - De l'expérimentation successive des théories à leur combinaison	62
B - Les étapes de la conquête du droit de vote en France	63

Chapitre 3 L'expression du pouvoir politique : les normes juridiques	67
1 La Constitution	68
<i>A - La définition de la Constitution</i>	68
1) La distinction entre Constitution écrite et Constitution coutumière	69
<i>a) La Constitution écrite</i>	69
<i>b) La Constitution coutumière</i>	69
2) La distinction entre Constitution matérielle et Constitution formelle	70
<i>a) La Constitution matérielle</i>	70
<i>b) La Constitution formelle</i>	70
<i>B - Les modes d'élaboration et de révision de la Constitution</i>	72
1) Le pouvoir constituant originaire : la création de la Constitution	72
<i>a) Les enjeux de l'élaboration des Constitutions</i>	72
<i>b) Les modes d'élaboration des Constitutions</i>	73
2) Le pouvoir constituant dérivé (ou institué) : la révision de la Constitution	73
<i>a) Les enjeux de la révision constitutionnelle</i>	73
<i>b) Les modalités de la révision constitutionnelle</i>	74
<i>c) Les limites à la révision constitutionnelle</i>	76
2 Les normes infra-constitutionnelles	78
<i>A - La loi</i>	78
1) Les origines de la notion de loi	78
2) Les caractéristiques de la loi	79
3) Les différents types de loi	80
<i>a) Distinction selon leur nature</i>	80
<i>b) Distinction selon leur auteur</i>	80
<i>c) Distinction selon leur objet</i>	80
<i>B - Les règlements</i>	81
3 Les normes internationales et européennes	82
<i>A - Les normes de droit international</i>	82
<i>B - Les normes de droit de l'Union européenne</i>	83
Chapitre 4 La protection des libertés contre le pouvoir politique : la justice constitutionnelle	85

1 La hiérarchie des normes et la suprématie de la Constitution dans l'ordre interne	86
<i>A - Origines du principe de la hiérarchie des normes</i>	86
1) Les fondements du principe	86
2) La pyramide de Kelsen	87
3) Illustration : le cas français	87

<i>B - L'articulation droit national/droit international et européen</i>	89
1) Articulation des ordres juridiques et primauté du droit international et européen sur le droit interne	89
2) Les résistances tirées du principe de suprématie de la Constitution nationale	90
2 Le contrôle de constitutionnalité, condition de l'État de droit	93
<i>A - Le contrôle politique</i>	93
1) Son principe, sa légitimité	93
2) Sa mise en œuvre : l'exemple français	94
<i>B - Le contrôle juridictionnel</i>	95
1) Son principe, son efficacité	95
2) Sa mise en œuvre : l'exemple des États-Unis	96
3 Les modalités du contrôle juridictionnel de constitutionnalité	97
<i>A - Les normes objet du contrôle</i>	97
<i>B - Les normes de référence du contrôle</i>	98
<i>C - Les organes chargés du contrôle</i>	100
1) Contrôle concentré ou contrôle diffus	100
2) Recours à une Cour suprême ou à une Cour constitutionnelle	101
<i>D - Les techniques de contrôle</i>	102
1) Le contrôle par voie d'action ou par voie d'exception	102
2) Le contrôle <i>a priori</i> ou <i>a posteriori</i>	102
3) Le contrôle sur saisine ouverte ou fermée	104
4) Le contrôle concret ou abstrait	104
5) Le contrôle à effet erga omnes ou inter partes	105
6) La combinaison de ces techniques de contrôle	105

PARTIE 2

Les modes d'organisation du pouvoir dans l'État

Chapitre 5 La démocratie représentative	111
1 Le principe démocratique	112
<i>A - Les éléments de définition de la démocratie</i>	112
1) Les origines de la démocratie	112
2) La définition moderne de la démocratie	112
<i>B - Les caractéristiques de la démocratie</i>	113
1) Les conditions de la démocratie	113
2) Les facteurs de développement de la démocratie	114
<i>C - Les modalités d'exercice de la démocratie</i>	114
1) Démocratie directe ou représentative	114
2) Démocratie délibérative et participative	115
3) Les mécanismes d'intervention populaire	116
2 L'organisation du régime représentatif	118
<i>A - Les modes de gouvernement monarchique et républicain</i>	118

1) La monarchie	118
2) La République	119
a) L'origine de la notion	119
b) La définition de la notion	119
B - Les institutions de la démocratie représentative	120
1) Les assemblées parlementaires	120
2) Les partis politiques	122
3 L'élection des gouvernants	123
A - Les modalités du vote	123
1) Les conditions d'accès au vote	123
a) L'électorat	123
b) L'éligibilité	124
2) Les conditions d'exercice du vote	125
B - Les modes de scrutin	126
1) Les différents types de scrutin	126
a) Le scrutin uninominal et le scrutin de liste (plurinominal)	126
b) Le scrutin à un tour et le scrutin à deux tours	127
2) Les différents modes de calcul des voix et de répartition des sièges	127
a) Le scrutin majoritaire	128
b) Le scrutin proportionnel	129
3) Les conséquences du choix du mode de scrutin	131

Chapitre 6 La séparation des pouvoirs et la classification des régimes politiques 133

1 La théorie classique de la séparation des pouvoirs	134
A - L'origine du principe	134
B - Le contenu du principe	135
1) La différenciation des fonctions	135
2) La différenciation des organes	136
3) La combinaison des deux règles	136
C - La portée du principe	137
1) Un principe fondateur du constitutionnalisme	137
2) Un principe en rupture avec la confusion des pouvoirs	138
2 La typologie classique des régimes politiques selon les conditions de mise en œuvre du principe de séparation des pouvoirs	139
A - Des pouvoirs séparés et indépendants : le régime présidentiel	139
1) La définition du régime présidentiel	139
2) Les caractéristiques générales du régime présidentiel	140
a) Les données théoriques	140
b) Les aspects pratiques	141
B - Des pouvoirs séparés mais interdépendants : le régime parlementaire	142
1) Les caractéristiques du régime parlementaire	142
a) La définition du régime parlementaire	142
b) Le schéma commenté du régime parlementaire	143

2) La mise en œuvre du régime parlementaire	145
a) Les deux variantes du régime parlementaire	145
b) Les dérives du régime parlementaire	147
c) La « rationalisation » du parlementarisme	148
d) La reconfiguration du régime parlementaire	149
3 La remise en cause de la typologie classique des régimes politiques	150

PARTIE 3

Les modèles constitutionnels étrangers

Chapitre 7 Le régime présidentiel américain 153

1 La séparation verticale des pouvoirs dans le cadre de l'État fédéral	154
A - La formation de l'État fédéral : des colonies aux États-Unis d'Amérique	154
B - Les principes de fonctionnement de la Fédération des États-Unis	155
1) La participation des États fédérés à l'exercice du pouvoir fédéral	156
2) L'autonomie des États fédérés	156
3) La répartition des compétences entre la Fédération et les États membres	157
2 L'indépendance des pouvoirs exécutif et législatif au niveau fédéral	158
A - Des organes fédéraux indépendants	158
1) Le président des États-Unis	158
a) Le mode d'élection du président	158
b) Les collaborateurs du président	161
2) Le Congrès des États-Unis	162
a) La Chambre des représentants	162
b) Le Sénat	163
3) La Cour suprême	164
B - La répartition des pouvoirs entre les organes fédéraux	166
1) Les pouvoirs du président	166
2) Les pouvoirs du Congrès	166
3) Les pouvoirs partagés entre le président et le Sénat	167
C - Des rapports limités entre organes fédéraux	168
3 Un régime politique équilibré fondé sur le système des « freins et contrepoids »	169
A - Les mécanismes constitutionnels	170
B - L'influence de la vie politique	171

Chapitre 8 Le régime parlementaire en Europe	175
1 La monarchie parlementaire britannique	175
<i>A - Les étapes de l'instauration de la monarchie parlementaire</i>	177
1) La limitation du pouvoir monarchique par le Parlement	177
2) L'invention du régime parlementaire	177
<i>B - Les caractéristiques du régime parlementaire britannique</i>	178
1) Un parlement bicaméral	178
<i>a) La chambre des Communes</i>	178
<i>b) La Chambre des lords</i>	179
2) Un pouvoir exécutif bicéphale	181
<i>a) Le monarque</i>	181
<i>b) Le Cabinet ministériel et son chef</i>	182
3) Les mécanismes de collaboration entre les pouvoirs	183
<i>a) En théorie</i>	183
<i>b) En pratique</i>	184
4) Une Cour suprême désormais indépendante	185
<i>C - Les spécificités du régime politique britannique</i>	186
1) Le bipartisme	186
2) Le « gouvernement de cabinet »	187
3) Le statut de l'opposition	187
2 La République fédérale d'Allemagne	188
<i>A - Les origines du régime politique allemand</i>	189
<i>B - Les caractéristiques du fédéralisme allemand</i>	190
1) Les principes de fonctionnement de l'État fédéral	190
2) La répartition des compétences	191
<i>a) La compétence de droit commun</i>	191
<i>b) La compétence d'attribution</i>	191
<i>C - Un régime parlementaire moniste rationalisé</i>	192
1) Les organes fédéraux	192
<i>a) Le pouvoir exécutif</i>	192
<i>b) Le Parlement</i>	194
<i>c) Le Tribunal constitutionnel fédéral</i>	195
2) Les rapports entre pouvoirs exécutif et législatif	196
<i>a) La réglementation des mécanismes de mise en jeu de la responsabilité politique du chancelier</i>	196
<i>b) La réglementation du droit de dissolution</i>	197
<i>D - Le système politique allemand</i>	197

PARTIE 4

Les expériences constitutionnelles françaises

Chapitre 9	La séparation des pouvoirs dans l'histoire constitutionnelle française (1789-1870)	203
1	L'alternance des régimes de confusion et de séparation des pouvoirs (1791-1813)	204
A	1791 : la séparation stricte sous la Monarchie constitutionnelle	204
	1) Les caractéristiques du régime	204
	2) Les causes de la chute du régime	205
B	1793 : la confusion des pouvoirs au profit d'une assemblée	205
C	1795 : la séparation stricte des pouvoirs sous le Directoire	207
D	1799-1813 : la confusion des pouvoirs aux mains d'un homme	209
	1) Le Consulat	209
	2) Le Premier Empire	211
2	L'émergence du régime parlementaire (1814-1870)	212
A	1814-1848 : de la Restauration à l'expérimentation de la séparation souple des pouvoirs	213
	1) La Charte octroyée par Louis XVIII	213
	a) La Restauration monarchique	213
	b) L'ébauche du régime parlementaire	214
	2) La réaction de Charles X	215
	3) La Charte révisée et l'invention du parlementarisme orléaniste par Louis-Philippe	216
	a) L'affermissement du régime parlementaire	216
	b) L'invention du régime parlementaire dualiste (ou orléaniste)	218
B	1848-1870 : les à-coups et reflux de la marche vers le parlementarisme	219
	1) 1848 : le bref retour à la république et à la séparation stricte des pouvoirs	219
	2) 1852 : le retour à l'Empire	220
	a) La phase autoritaire du Second Empire	221
	b) La phase libérale du Second Empire	222
Chapitre 10	L'installation du régime parlementaire au sein de la République (1870-1958)	225
1	La république parlementaire sous la III ^e République	225
A	1870-1875 : la genèse de la III ^e République	225
B	Les lois constitutionnelles de 1875 : le cadre institutionnel de la III ^e République	227
	1) Un régime parlementaire	227
	2) Un régime parlementaire moniste	228

C - <i>La pratique politique sous la III^e République : un parlementarisme déséquilibré</i>	230
1) Les causes de l'effacement de l'exécutif	230
a) <i>L'affaiblissement de la fonction présidentielle</i>	230
b) <i>Le renforcement du rôle du président du Conseil des ministres</i>	231
2) Les conséquences de la souveraineté parlementaire	231
a) <i>L'instabilité gouvernementale</i>	232
b) <i>La dénaturation du régime parlementaire</i>	233
2 La république parlementaire sous la IV^e République	235
A - <i>Les conditions d'élaboration de la Constitution de 1946</i>	235
1) Le lancement d'un nouveau processus constituant	235
2) Les forces politiques et conceptions en présence	235
3) Les deux projets de Constitution	236
B - <i>La théorie : un régime parlementaire moniste rééquilibré et rationalisé</i>	237
1) Le pouvoir législatif	237
2) Le pouvoir exécutif	238
3) Les rapports entre les pouvoirs selon le texte constitutionnel de 1946	239
a) <i>La dissolution de l'Assemblée nationale</i>	239
b) <i>Les techniques de responsabilité ministérielle</i>	240
C - <i>La pratique : le retour au déséquilibre et à l'instabilité gouvernementale</i>	240
1) La primauté des logiques partisans	241
2) Les détournements de procédure	241
a) <i>La double investiture</i>	242
b) <i>La « pseudo-question de confiance »</i>	242
3) Le droit de dissolution neutralisé	243
Index	245

PARTIE 1

Les fondements du droit constitutionnel

Chapitre 1	Le cadre du pouvoir politique : l'État	21
Chapitre 2	La source du pouvoir étatique : la Souveraineté	51
Chapitre 3	L'expression du pouvoir politique : les normes juridiques.	67
Chapitre 4	La protection des libertés contre le pouvoir politique : la justice constitutionnelle	85

1. La Politique, définie par Aristote comme « l'art de gouverner la Cité », a été encadrée progressivement par le droit. Il s'agissait de fixer les règles fondamentales relatives au mode de gouvernement de la société politique, à l'exercice du pouvoir de commandement et à l'organisation des rapports entre gouvernants et gouvernés.

Le droit constitutionnel, précisément, a pour objet l'encadrement juridique de la création, de l'organisation et de l'expression du pouvoir politique.

La Constitution désigne en effet l'ensemble des règles fondamentales dont un ensemble d'individus, désireux de former ensemble une société politique et acceptant de se soumettre à une autorité commune, se dotent pour fonder leur projet politique, assurer le bien vivre-ensemble et le respect de leurs libertés fondamentales.

Le pouvoir politique est exercé dans le cadre de l'État, paradigme classique proposé pour l'étude du droit constitutionnel et de ses fondements et notions principales (peuple, souveraineté, Constitution, hiérarchie des normes, démocratie, régime politique, parlement, gouvernement, justice, État de droit, garantie des libertés...).

Cependant, de plus en plus, le pouvoir politique et la garantie des droits fondamentaux s'exercent également à un niveau supranational, dans le cadre d'organisations internationales et régionales (exemple de l'Union européenne).

C'est pourquoi le droit constitutionnel tend à s'élargir aux règles européennes et internationales d'essence constitutionnelle et à prendre en charge l'articulation entre les différents ordres juridiques coexistant.

Enfin, alors que certains s'intéressent aux effets de la mondialisation sur le droit constitutionnel, lui aussi soumis à un processus de « globalisation » (cf. théories du constitutionnalisme global), d'autres s'interrogent sur la possibilité de penser le droit constitutionnel sans l'État (voir par exemple les réflexions sur la « constitutionnalisation de l'Union européenne » ou sur l'émergence d'un « ordre constitutionnel mondial »).